

SCS et CBI

La Swiss Cetacean Society-SCS (*Société suisse d'étude et de protection des cétacés*) dénonce la surprenante position que la délégation suisse s'apprête à défendre à la *Commission baleinière internationale (CBI)*, en faveur d'une reprise de la chasse commerciale et en appelle à l'opinion publique suisse. La CBI 2010 se réunit à Agadir (Maroc) du 21 au 25 juin.

Le *Département fédéral de l'économie* (DFE) a opté pour la légalisation sur dix ans d'une chasse « *contrôlée et durable* » de certaines espèces de baleines, de manière à offrir un compromis au principaux pays baleiniers, qui sont le Japon, la Norvège et l'Islande. Par ce compromis, la Suisse espère débloquent une CBI que les luttes internes entre pro et anti chasse immobilisent depuis des années, permettre ainsi à la CBI de reprendre le contrôle de la chasse actuellement illégale et donc, à terme, de réduire les prises totales de la chasse.

La SCS estime que la position que le DFE adopte au nom de la Suisse pour une reprise de la chasse à la baleine est illégitime car elle ne reflète de loin pas l'opinion publique suisse, habituellement respectueuse de la vie animale.

De plus, la SCS s'oppose à ce compromis pour les raisons suivantes :

- 1) Il s'appuie sur des raisons politiques et non pas sur des bases scientifiques.
- 2) Le système de calcul des quotas de chasse ne peut pas prendre en compte le taux de mortalité réel des baleines, aggravé par la pollution et les collisions, car il est impossible à connaître. Par conséquent il est source d'erreurs fatales pour les espèces concernées.
- 3) Une reprise de la chasse commerciale deviendra vite incontrôlable et tout retour en arrière sera impossible.
- 4) Certaines espèces concernées par cette nouvelle chasse commerciale sont menacées et le sanctuaire des baleines de l'Antarctique serait ouvertement violé.

5) Certains pays de la CBI, qui ont œuvré pour l'obtention de ce compromis, sont des membres corrompus par le Japon.

La SCS est opposée à toute reprise de la chasse à la baleine car aujourd'hui, au 21^{ème} siècle, les baleines luttent pour leur survie dans des océans devenus trop petits et trop pollués pour elles. Il faut donc maintenir le moratoire actuel pour assurer leur protection. Une reprise de la chasse commerciale n'aurait pas pour conséquence une réduction des prises mais bien au contraire une incontrôlable augmentation.

Tout cela pour maintenir une chasse qui est aujourd'hui marginale, très coûteuse, fortement subventionnée, peu efficace et donc déjà à l'agonie.